

Doc
2

CHARGE DU PLAN ET DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

SECRETARIAT D'ETAT A LA
VICE-PRESIDENCE DU CONSEIL D'ETAT,
CHARGE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE

DECRET N° 70/93 du 31 Mars 1970
portant nomination de M. M'BON Faustin, Sergent-Chef
de l'A.P.N., en qualité de Chef de District de
Londéla-Kayes.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,
Président du Conseil d'Etat,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 67/243 du 25 Août 1967 fixant l'organisation administrative de la République du Congo complété par le décret 67/244 du 25 Août 1967 ;

Vu le décret n° 68/6 du 4 Janvier 1968 relatif aux pouvoirs des Commissaires du Gouvernement et des Chefs de District ;

Vu le décret n° 67/58 du 27 Février 1967 portant attribution d'une indemnité forfaitaire et d'une indemnité de représentation aux sous-préfets et chefs de PCA. ;

Sur proposition du Secrétaire d'Etat à la Vice-Présidence du Conseil d'Etat, chargé de l'Administration du Territoire ;

D E C R E T E :

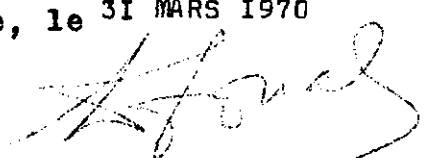
Article 1er. - M. M'BON Faustin, Sergent-Chef de l'Armée Populaire Nationale est nommé Chef de District de Londéla-Kayes, en remplacement de M. BEMBA André rappelé par le Haut Commandement de l'Armée Populaire Nationale.

Article 2. - Le présent décret qui prendra effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera. /-

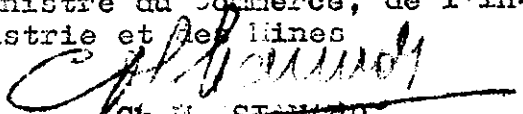
Par le Président de la République, Fait à Brazzaville, le 31 MARS 1970
Chef de l'Etat,

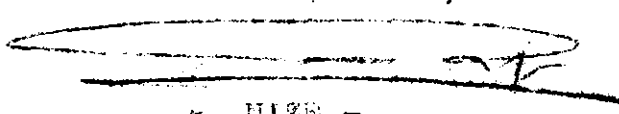
Président du Conseil d'Etat,
le Vice-Président du Conseil d'Etat,
chargé du Plan et de l'Administration
du Territoire,

Le Secrétaire de l'Information, chargé
de la Propagande, de la Culture et de
l'Education Populaire,


Le Chef de Bataillon M. N'GOUAB

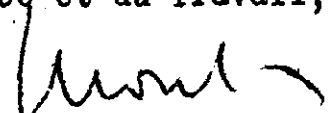
P. Le Ministre des Finances et du
Budget,
Le Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Mines


Ch. M. SENGH


R. N'ZÉ
Le Secrétaire d'Etat à la Vice-Présidence,
du Conseil d'Etat, chargé de l'Adminis-
tration du Territoire,

Le Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice et du Travail,


D. ITOUA


Me A. MOUDILENO-MASSENSO